

Paris, le

Monsieur Hubert BLANC
Président de la Commission Particulière
du Débat Public sur l'extension du
Tramway à Paris
32, rue de Cambrai
75019 PARIS

Monsieur le Président,

Nous nous félicitons du lancement du débat public sur l'extension du tramway T3 à Paris. Il permettra d'informer et de consulter largement la population, les collectivités et l'ensemble des acteurs concernés par ce projet décisif pour l'arrondissement, pour le nord est de la capitale et au-delà pour la région Ile-de-France.

Dans le cadre du débat public, je souhaite porter à la connaissance de la commission notre souhait que le tramway soit prolongé vers l'est au-delà de la Porte de la Chapelle.

Tout d'abord, l'aménagement d'un terminus à la porte de la Chapelle devrait créer des flux piétonniers importants vers la future station de tramway. Le franchissement du passage souterrain sous les emprises du réseau SNCF Paris-Nord pourrait créer un véritable obstacle pour les cheminements. En effet, l'accès à pied vers la porte de la Chapelle est actuellement dangereux et fortement désagréable. Il me semble difficilement concevable d'y faire transiter les personnes souhaitant accéder au tramway.

Nous insistons également sur la nécessité de desservir la porte de Clignancourt qui, en tant que terminus de la ligne 4 de métro et point de départ de nombreuses lignes de bus de banlieue, constitue actuellement un pôle de communication majeur pour la couronne nord-parisienne.

De plus, 10 millions de visiteurs par an se rendent au marché aux Puces installé entre les portes de Saint Ouen et de Clignancourt.

Enfin, comme vous le savez, la ligne C du RER emprunte, en souterrain, de la porte de Clichy jusqu'à la porte de la Muette, un trajet proche de celui des boulevards des Maréchaux. Relier le tramway T3 à la ligne C du RER permettrait aux franciliens de pouvoir effectuer le tour complet de la capitale en bénéficiant de transports en commun rapides et modernes.

Nous attirons également votre attention sur les contraintes liées aux trémies du boulevard Ney. Les riverains souhaitent depuis longtemps la suppression de ces passages souterrains des portes de la Chapelle, de Clignancourt et de Saint Ouen. Les trémies coupent les quartiers concernés et gênent considérablement la circulation automobile ainsi que celle des piétons et des bus. Le prolongement du tramway vers l'ouest permettrait leur comblement et donc une amélioration considérable du cadre de vie des habitants du nord de l'arrondissement.

Telles sont les réflexions dont nous souhaitons vous faire part et que nous ne manquerons pas d'évoquer lors de la réunion de concertation qui se déroulera ...

En espérant que notre proposition retiendra toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma meilleure considération.

Annick LEPETIT

Daniel VAILLANT